

TARIFS A COMPTER DU 01/02/2025

TARIFS CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

Trentenaire 2m² :

308 € + 25 € frais d'enregistrement

Total : 333 euros

Cinquantenaire 2m² :

513 € + 25 € frais d'enregistrement

Total : 538 euros

TARIFS AU COLUMBARIUM

1 place.....671 euros

2 places.....913 euros

3 places (pyramide).....1071 euros

4 places (pyramide).....1635 euros

Emplacement provisoire (ras de sol).....214 euros

TARIFS DES CAVURNES A COMPTER DU 01/09/2025

4 places1635 euros

- Les concessions perpétuelles n'existent plus
- RAPPEL : Pour toute intervention dans le cimetière communal, il convient de demander l'autorisation en mairie en remplissant le formulaire de demande de travaux ou d'interventions prévu à cet effet.

Une fois l'autorisation délivrée, les clés sont à retirer à l'accueil-état-civil contre signature.